LISLE-SUR-TARN

MONTANS

(PUECH DU TAUR)

Gaillac•Graulhet
AGGLOMÉRATION
entre vignoble et bastides

Pour le Président,
Par délégation au Vice-Président,
Olivier DAMEZ

Site Patrimonial Remarquable
Projet de délimitation

Communes de
Lisle-sur-Tarn et Montans
Tarn (81)

Maître d'ouvrage :

Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet
Técou BP 80133
81604 GAILLAC CEDEX

Contrôle Scientifique et Technique :
Inspection des Patrimoines
DRAC Occitanie
UDAP du Tarn

Bureau d'étude :

Atelier d'Architecture Rémi Papillault
Architecte DPLG, Architecte du patrimoine,
Urbaniste IFU, Historien EHESS
11, rue Pargaminières 31000 Toulouse

Marion Sartre
Architecte DPLG, Architecte du patrimoine,
11, rue Pargaminières 31000 Toulouse

Echelle centre :
Echelle 1/2000

17 fevrier 2021

Légende

Périmètre SPR proposé